[THiANT] infos

Ville de Thiant - Bulletin d'information municipale - Octobre 2022 - N° 35

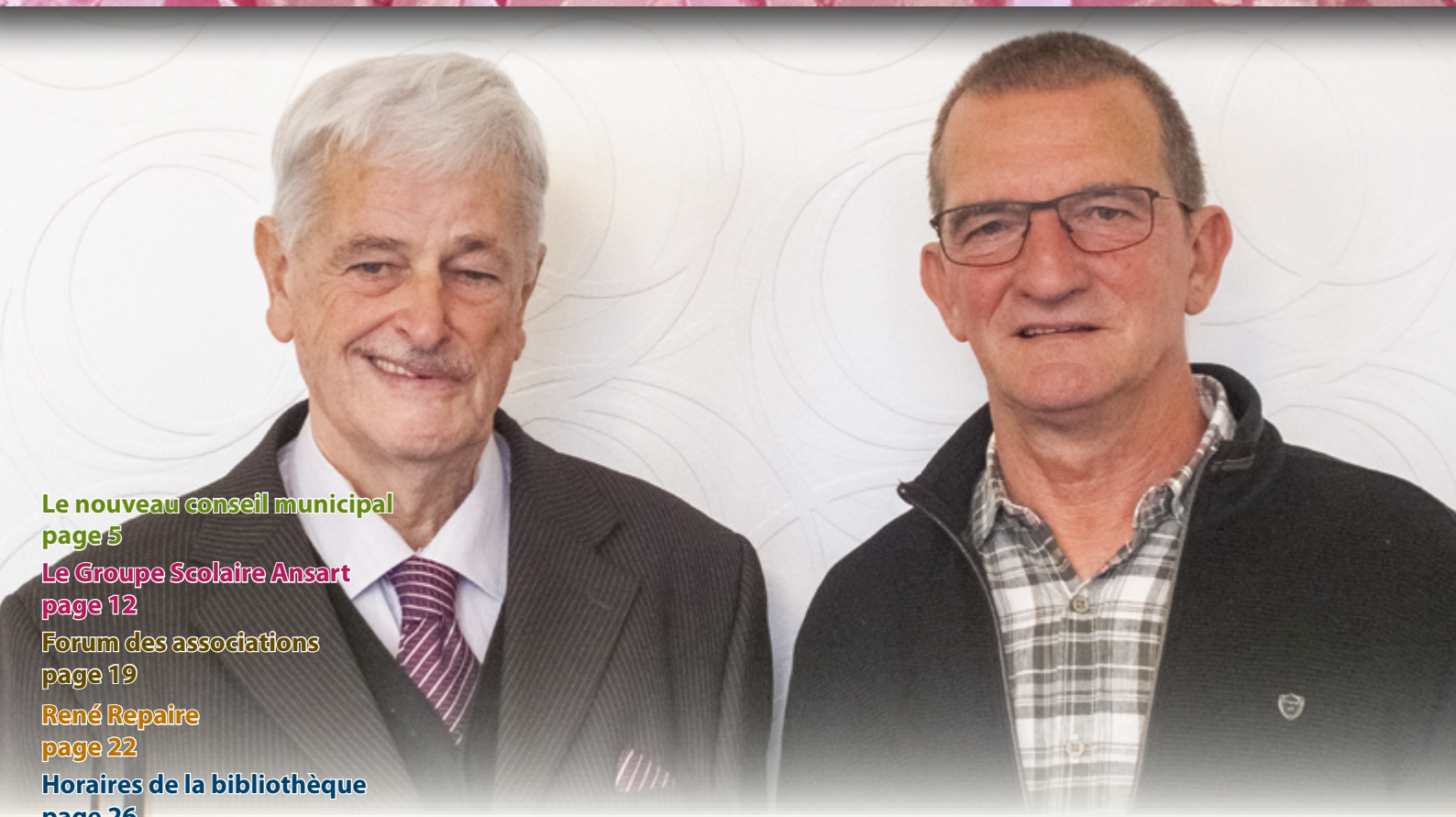

Le nouveau conseil municipal
page 5
Le Groupe Scolaire Ansart
page 12
Forum des associations
page 19
René Repaire
page 22
Horaires de la bibliothèque
page 26

Ma mairie en poche. Par telmedia

https://thiant.fr | : Commune Thiant

Étaient absents ce jour-là : Armelle Bourlet, Céline Trachman et Guy Vanderbec

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Début septembre, Monsieur Jean-Marie Lecerf a démissionné de son poste de Maire à cause d'ennuis de santé. Élu depuis 1989, il a été votre Maire pendant plus de 16 ans, très apprécié de la population et des associations locales.

On lui doit de multiples réalisations : réfections totales de rues et de quartiers, assainissement, rénovations de la salle des fêtes, de l'école, transformation de la ferme Jourdan, remplacement de la toiture et des menuiseries de la Mairie et la mise en oeuvre de son accessibilité (ascenseur, rampe d'accès), arrivée des dentistes et, prochainement, d'un béguinage pour les personnes âgées en ce lieu.

Pendant 10 ans, il a lutté pour obtenir l'implantation du magasin E. Leclerc, permettant l'aménagement d'une nouvelle entrée pour l'école élémentaire et d'un parking et de sécuriser de ce fait les entrées et sorties des écoles. N'oublions pas la zone artisanale de la vallée de l'Ecaillon.

A son mandat de Maire, il faut ajouter : Président du Syndicat d'Assainissement, conseil communautaire de l'Agglo et du Paved… Ses dernières réalisations : l'aire de jeux pour les petits, la cantine à 1€, le centre à la journée pour les petites vacances. Il reste conseiller municipal et nous apportera les bons conseils de sa longue expérience de Maire, ce dont je le remercie d'avance.

Après sa démission, Stéphanie Wattiez, sa 1ère adjointe, a administré notre commune jusqu'à mon élection. C'est avec honneur, après 33 ans de mandats d'Adjoints, que j'accepte cette mission de Maire, en continuant la voie tracée par mon prédécesseur. Avec l'ensemble de mon conseil municipal, des services administratifs et techniques, nous poursuivrons ce qui a été entrepris en début de mandat avec les mêmes objectifs : continuer à rendre notre village agréable, attrayant, en l'animant, le sécurisant, le modernisant dans la limite de nos budgets, en préservant le taux de vos impôts locaux.

Vous le savez, l'augmentation des coûts des énergies, la gravité de la situation sociale, économique et mondiale, ne nous rassurent pas, après deux années difficiles de pandémie et ne nous présagent pas un avenir serein, mais gardons confiance. De nombreux projets sont en cours (en premier lieu, les préaux des écoles…) suivant nos possibilités financières.

Je vous remercie d'avance pour votre soutien et votre compréhension et je vous souhaite une bonne période automnale.

Bonne lecture à vous,

Cordialement,

Votre Maire

SOMMAIRE

Votre ville	p. 3 à 9
Enfance / Jeunesse	p. 10 à 15
Associations	p. 16 à 21
Culture / Loisirs	p. 22 à 23
Informations & État-civil	p. 24 à 28
Tribune de l'opposition	p. 25

Thiant infos n°35
Bulletin municipal de la ville de Thiant
Octobre 2022
Directeur de la publication
Marc Wattiez, Maire
Conseillère déléguée à l'information
Sylvaine Gérard
Conception et rédaction
Jérôme Janura
Impression
Imprimerie Danquigny

Mairie de Thiant
Rue Anatole France
59224 Thiant
Tél : 03.27.24.59.40
Fax : 03.27.24.55.89
E-mail : accueil@thiant.fr
Horaires d'ouverture
lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
samedi (1er et 3ème de chaque mois)
9h-12h

Démission de Monsieur le Maire

THIANT

AVIS A LA POPULATION

Thiant, le 14 septembre 2022

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Comme vous avez dû l'apprendre, j'ai pris la décision de démissionner de ma fonction de maire.

C'est à contre cœur que j'ai pris cette décision pour raison de santé.

Sans rentrer dans les détails, depuis l'année dernière, ma santé s'est dégradée à la suite de problèmes cardiaques qui ne vont pas aller en s'améliorant.

Si j'ai pris cette décision, c'est par honnêteté envers moi-même mais aussi envers vous, les Thiantais, car la fonction de maire demande un investissement de chaque instant et est exigeante au quotidien. Considérant que je ne peux plus assumer les missions que vous m'avez confiées, j'ai décidé de démissionner et, je le répète, avec regrets.

Élu depuis 1989 et maire de la commune depuis 2006, je voudrais vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années.

Cela a été un plaisir d'exercer cette fonction de maire et j'espère avoir répondu à votre attente dans la mesure du possible et fait au mieux avec les moyens mis à ma disposition.

Comme je le dis souvent « *avoir des idées, c'est bien, avoir les moyens de ses idées, c'est mieux* ».

J'ai essayé de travailler pour le bien-être des habitants, de répondre à vos demandes, de concrétiser les projets communaux dans le respect de nos finances. A ce propos, je tiens à remercier tous les élus qui m'ont accompagné pendant toutes ces années passées à gérer la commune.

Merci au personnel communal qui est partie prenante dans la réalisation des projets communaux et je sais pouvoir compter sur eux pour la suite.

Encore merci pour la confiance que vous m'avez accordée et je vous souhaite le meilleur pour la suite.

Amicalement,
Votre Maire,
Jean-Marie Lecerf

Service Communication - Ville de Thiant - Septembre 2022 - IPNS

Fête nationale

Les Thiantais.es ont répondu présent aux festivités du 13 juillet organisées par la commission Fêtes et Cérémonies. Le lendemain, les plus courageux ont pris part au défilé, au dépôt de gerbes, au lâcher de pigeons et au vin d'honneur offerts par la Municipalité.

Un grand show musical attendait les Thiantais.es à la salle des Fêtes dès 19h le 13 juillet. C'est un tribute Abba qui a ouvert le spectacle suivi d'une remarquable prestation de Emmy reprenant Louane. La soirée musicale s'est achevée sur un retour dans les années 90 sur-vitaminé. Les spectateurs ont transpiré en se déhanchant sur la musique et sous une chaleur dépassant les 30 degrés ! Mais la buvette était là pour leur proposer des rafraichissements salutaires.

A 23h rendez-vous était donné en haut de la cité Croizat pour la distribution des lampions et le départ de la retraite aux flambeaux. Direction le stade de foot pour un magnifique feu d'artifice qui a terminé cette journée dans des explosions de couleurs et de formes toujours aussi appréciées.

Le défilé du lendemain est parti du groupe scolaire Ansart à 11h. Il s'est dirigé vers le monument aux morts pour le dépôt de gerbes puis le discours de Mme Wattiez, 1ère adjointe et le lâcher de pigeons sur le parvis de la Mairie. Les participants ont ensuite pu se rafraichir au vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes.

Élection du nouveau maire

Jean-Marie Lecerf ayant démissionné de son poste de Maire le 8 septembre pour raison de santé, le Conseil Municipal s'est réuni le 18 septembre pour élire son remplaçant.

C'est avec beaucoup de regrets que Jean-Marie Lecerf a démissionné le 8 septembre à 17h de son poste de Maire qu'il occupait depuis 2006. Le Conseil Municipal s'est réuni rapidement pour désigner un successeur. C'est ainsi que le dimanche 18 septembre 2022 à 10h, l'ensemble des élus a procédé au vote du nouveau maire et au remaniement des différentes commissions.

Marc Wattiez a été élu à la tête de la commune.

Maire : Marc WATTIEZ

LES COMMISSIONS :

Culture et citoyenneté : Céline Dumaine
Fêtes et cérémonies : Cédric Duquesnoy
Finances et commande publique : Stéphanie Wattiez
Travaux, urbanisme, environnement, sécurité : Philippe Waelkens
Affaires sociales, CCAS et logement : Raymonde Bohère
Sports et associations : Michel Hennaut
Affaires scolaires et accueils de loisirs : Sylvie Devos
Information et communication : Sylvaine Gérard
Solidarités : Martine Prévost

1ère adjointe : Céline Dumaine

2ème adjoint : Cédric Duquesnoy

3ème adjointe : Stéphanie Wattiez

4ème adjoint : Philippe Waelkens

5ème adjointe : Raymonde Bohère

6ème adjoint : Michel Hennaut

Conseillère déléguée : Sylvie Devos

Conseillère déléguée : Sylvaine Gérard

Conseillère déléguée : Martine Prévost

LES CONSEILLERS.ÈRES

Jean-Claude Bah

Françoise Bar-Desespringalle

Armelle Bourlet

Jérôme Carlier

Jean-Michel Harbonnier

Jimmy Laurent

Jean-Marie Lecerf

Sylvain Lefebvre

Bernard Lepez

Bernard Malaquin

Sylvie Nicolas

Céline Trachman

Guy Vanderbec

Travaux Cité Sirot, phase 2

La commission aux solidarités

Comme déjà souligné par M. le Maire dans son édito (page2), l'absence de visibilité sur l'évolution économique, financière, sociale et géopolitique a amené la nouvelle municipalité à créer, dans le strict respect des contraintes budgétaires, une nouvelle commission intitulée : "commission aux solidarités" et vice-présidée par Mme Martine Prévost.

L'objectif de cette commission vise à apporter un soin particulier auprès d'un public fragile ou fragilisé par ce nouvel environnement à hauts risques ou par des accidents de la vie (séparation, perte récente d'emploi, maladie, mutation…). Donc il ne s'agit pas de créer une commission redondante à la "commission développement social" même si ces dernières peuvent et doivent parfois travailler fructueusement ensemble pour le bien de la communauté Thiantaise dans des domaines nécessairement transversaux. En effet, la commission aux solidarités vise un public déjà fragile certes, mais aussi tout public de tous âges et de toutes compositions : famille, couple, personne isolée… Un public de surcroît difficile à détecter car pudique et peu enclin à solliciter des aides qui lui permettraient de traverser ces difficultés plus sereinement.

Les aides proposées pourront s'articuler autour d'un accompagnement social, budgétaire, culturel, scolaire, administratif…

Vous pouvez déposer vos demandes et suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie ou par e-mail.

Demande de rendez-vous par e-mail (solidarites@thiant.fr) ou en appelant la mairie au 03 27 24 59 40.

Services techniques, mise aux normes du terrain de foot

Services techniques, implantation de l'aire de jeux

Qu'est ce que l'ASPA et qui peut en bénéficier ?

Image par Silvia de Pixabay

Autrefois appelé Minimum Vieillesse, l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France.

Elle est versée par votre caisse de retraite (Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, MSA…).
Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non).

Si vous percevez une petite retraite, l'ASPA vient compléter celle-ci pour atteindre le montant accordé à taux plein.

Qui peut en bénéficier ?

Pour prétendre à une retraite minimum, des conditions d'âge, de résidence et de ressources sont à respecter.

Voici les conditions pour bénéficier de l'ASPA :

- **Être âgé de 65 ans :** En fonction de votre année de naissance, cette limite d'âge peut être abaissée à 60 ans si vous êtes reconnu handicapé ou invalides à 50% ou si vous êtes un ancien combattant ;
- **Être de nationalité Française et résider sur le territoire de manière stable,** c'est à dire de façon permanente ou au moins 180 jours dans l'année ;
- **Ou être ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne ;**
- **Ou de nationalité étrangère à la condition de détenir un titre de séjour** permettant de travailler depuis au moins 10 ans ;
- **Ne pas dépasser les plafonds de ressources fixés,** à savoir 953,45€ par mois pour une personne seule et 1 480,24€ pour un couple.

Les revenus pris en compte pour déterminer vos droits ou non à l'allocation de solidarité aux personnes âgées sont ceux des 3 mois précédents la demande.

Si vous dépassez les plafonds au cours du dernier trimestre, les revenus des 12 derniers mois sont examinés.

Voici les ressources prises en compte pour le calcul de l'ASPA :

- Les pensions de retraite ;
- Les pensions d'invalidité ;
- Les revenus d'activité des 3 derniers mois ;
- Les revenus provenant de biens mobiliers et immobiliers ;
- Les biens du demandeur qui ont fait l'objet d'une donation au cours des 10 années précédant la demande d'ASPA ;
- L'AAH (l'allocation adulte handicapé).

Quel plafond pour toucher l'ASPA ?

Le **montant de l'ASPA** dépend de vos revenus mensuels.

L'allocation doit permettre d'atteindre le **plafond** de ressources fixé à :

- 953,45 € par mois **pour** une personne seule,
- 1 480,24 € par mois **pour** un couple.

EXEMPLE

Si vous percevez 800 € de revenus par mois, le montant de l'ASPA en 2022 se calcule de cette façon :

953,45 € - 800 € = 153,45 €

Les dossiers d'ASPA sont disponibles en mairie et peuvent être téléchargés sur le site de l'assurance retraite :
https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub/files/PDF/demande-aspa.pdf
Contact mairie : accueil@thiant.fr

Prochain rendez-vous
Distribution du colis de fin d'année
Vendredi 9 décembre

Repas des aînés

Cette année marque le retour du repas des aînés mais, le Pasino de Saint Amand étant en travaux, c'est au Chalet de l'étang que nos seniors se sont retrouvés.

C'est le samedi 24 septembre que nos aînés se sont retrouvés, après 2 ans sans "repas", au Chalet de l'étang du Quesnoy. 151 d'entre eux avaient fait le déplacement soit en autocar avec la société Finand soit avec leurs véhicules personnels.

Après avoir bien mangé - cocktail quercitain et ses petits biscuits, velouté d'asperges, feuilleté de poissons sauce crevette, mignonne de porc sauce maroilles, assiette de fromages affinés, dessert - et bien dansé, M. Duquesnoy, adjoint aux fêtes et cérémonies, entouré de Monsieur le Maire, Marc Wattiez, et de quelques élus, a mis à l'honneur les plus âgés de l'assemblée. Il s'agissait de Mme Josette Klich et de M. Michel Dewaele, âgés respectivement de 83 et 89 ans.

Merci à M. Éric Fermon et à toute son équipe pour leur accueil et leur professionnalisme.

Départ de Mme Lewandowski

Arrivée à Thiant en 2007, elle part accompagner les enfants malentendants.

Mme Lewandowski Céline arrive à Thiant en 2007. Elle a une classe de CP/CE1 qu'elle gardera pendant 7 ans avant de poursuivre pendant 8 ans avec des CP. En 2020/2021, elle fait fonction de directrice, Mme Schmit étant en arrêt longue durée. Mme Lewandowski a mis en place diverses comédies musicales (alphabestiaire, bleu de bleu, pirate dans le cartable, Émilie Jolie) et dit être fière d'avoir été dans cette belle équipe pédagogique et d'avoir participé aux nombreux projets dans la bonne humeur et la bonne entente (concours d'épouvantail, chapeaux de printemps, marché de printemps, Téléthon, mini ferme, soupe au potiron…).

Elle quitte le Groupe Scolaire Gustave Ansart en tant qu'enseignante spécialisée au sein du SSEFS (Services de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation). Elle va apporter son expérience pédagogique au profit d'enfants malentendants sur leur lieu de scolarité dans le valenciennois et le cambrésis. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette belle mission.

ALSH Juillet

L'accueil de loisirs de juillet a permis aux enfants de profiter de nombreuses activités, de camper, de voyager et de danser. La chaleur estivale n'a pas entamé le dynamisme des animateurs qui les ont accompagnés dans toutes ses activités.

Ouvert à la journée du 11 au 29 juillet avec un service de garderie le matin et le soir (7h30 – 9h et 17h – 18h), le repas et le goûter préparés par Johanna de chez API et des fruits pour l'équilibre alimentaire.

Accueil des moins de 6 ans

Aidés de Kevin et encadrés par Océane et Ophélie (3 – 4 ans), Kathleen et Célia (4 – 5 ans) et Noémie, Aïma et Mathis (5 – 6 ans) les enfants ont pu profiter de nombreuses activités (manuelles, culinaires, sportives, esthétiques…) sur le thème de « la Licorne et ses amis » et d'un grand jeu : les Olympiades. Le groupe des 3 – 4 ans a bénéficié d'une animation éveil sportif offerte par le département du Nord dans le cadre du dispositif « Village en sport ».

Les journées du 13 et du 29 juillet ont été consacrées à des sorties en parc d'attraction (respectivement Le Fleury et Dennlys Parc) où les enfants ont passé d'excellentes journées. Les enfants ont eu la chance de profiter toute la journée du 15 juillet, de 3 grandes structures gonflables, d'une pêche aux canards et de barbe à papa. Un franc succès !

Ils ont pu être en contact avec la nature lors de la sortie à la ferme pédagogique « la ferme aux noisettes au beau thym » (Sin-le-Noble) le 19 juillet. Après la présentation des animaux, les enfants leur ont distribué des carottes avant un grand jeu avec jets d'eau et bouée géante sur tapis de glisse. Ils ont adoré !

Le 26 juillet, un intervenant extérieur les a emmenés dans l'imaginaire d'un spectacle de marionnettes, « La licorne magique et ses amis », qui les a enchantés. Le lendemain, la soirée cinéma de 17h à 21h, comprenant le visionnage de « Encanto, la fantastique famille Madrigal » et un repas constitué de spaghetti boulettes de bœuf sauce tomate, vache qui rit et Mars glacé, ont été très appréciés des enfants. Les animateurs ont passé un très bon moment avec les enfants et ont eu de très bons retours des parents.

Accueil des 6 – 15 ans

Chaque groupe a profité de diverses activités (manuelles, artistiques, sportives, culinaires), d'un grand jeu sportif, de jeux de piste… Les enfants ont également participé à la préparation de la fête de fin de centre.

Groupe des C (CP et CE1) encadrés par Nejma, Andréa, Eglantine, Inès :

Ce groupe a bénéficié d'une matinée piscine au centre aquatique Naturéo à Denain, d'une journée à la plage avec visite du musée portuaire de Dunkerque (olympiade du pirate) le matin et plage de Malo les Bains l'après-midi, d'une séance de cinéma au Mégarama de Denain, d'une journée à la base de loisirs du Quesnoy, d'une partie de bowling au Satellium à Aulnoy les Valenciennes et d'une sortie au parc Astérix.

Groupe des B (CE2, CM1 et CM2) encadré par Cédric, Eve, Athawaï et Maëlle :

Au programme pour ce groupe, une partie de Lazer Game à Aulnoy les Valenciennes, une journée à la plage (jeux de plages le matin) à Malo les Bains et après-midi au Foudoo (structures gonflables sur l'eau) à Gravelines, une partie de bowling au Satellium à Aulnoy les Valenciennes pour les non-campeurs, une journée à la base de loisirs du Quesnoy, une matinée piscine au centre aquatique Naturéo à Denain et une sortie au parc Astérix.

Groupe des A (6ème, 5ème, 4ème et 3ème) encadré par Inès, Célia et Florian :

Ce groupe a profité d'activités à la Base de loisirs du Quesnoy, d'une partie de Lazer game à Aulnoy les Valenciennes, d'une journée à la plage (jeux de plages la matin) à Malo les Bains et après-midi au Foudoo (structures gonflables sur l'eau et Canoë) à Gravelines, d'une séance de cinéma au Mégarama de Denain et d'une sortie au parc Astérix.

Activités sportives dans le cadre du dispositifs « Villages en sport » du Département du Nord

Ce dispositif permet aux communes de moins de 5000 habitants, ayant une installation sportive financée ou co-financée par le Département du Nord, de bénéficier, gracieusement, pour les accueils de loisirs, d'initiations sportives à destination des enfants. Chaque activité est encadrée par des animateurs de la fédération concerné. Nous sommes inscrits à ce dispositif depuis de nombreuses années. Cette année les enfants du centre ont bénéficié d'une initiation au tennis de table pour le groupe des C, d'une initiation au crossfit pour le groupe des B et d'une initiation aux échecs pour le groupe des A.

Les séjours et mini-camps

Les enfants ont campé au Quesnoy, dans le camping du Lac Vauban. Ils y sont allés par groupe, du 12 au 15 pour le groupe A, du 18 au 21 pour le groupe des B et du 21 au 22 juillet pour le groupe des C.

Ce camping et les activités initialement prévues aux alentours sont parfaitement adaptés aux différentes tranches d'âges. Malheureusement, à cause de souci d'organisation, les enfants n'ont pas eu accès à l'activité « drop bag » et les activités sur le plan d'eau ont été annulé à cause d'une cyanobactérie.

Ils ont tout de même pu faire de l'escalade, du mini-golf et un parcours de jeux gonflables, des jeux de pistes, une visite à la ferme pédagogique, une veillée boom, une soirée mousse, une veillée blind test…

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ALSH

Vacances d'hiver :
du 09/01/23 au 13/01/23

Vacances de printemps :
du 13/03/23 au 17/03/23

Vacances d'été :
du 03/04/23 au 14/04/23

Groupe Scolaire Ansart

La fin d'année scolaire a été l'occasion de la traditionnelle remise des prix par la Municipalité et d'une kermesse où parents, enfants et enseignants ont pu échanger en toute simplicité et partager un moment convivial. Et en ce début d'année scolaire, certains élèves ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature".

Remise des prix

Installés dans le hall de l'école élémentaire, Monsieur le Maire, Jean-Marie Lecerf, et des élus (Sylvaine Gérard, Philippe Waelkens, Bernard Malaquin, Françoise Bar-Desespringalle, Jimmy Laurent) ont procédé à la distribution des prix de fin d'année à l'ensemble des élèves d'élémentaire. Ils se sont vu remettre des livres adaptés à leur âge (histoires illustrées, enquêtes policières, questions/réponses…) et le diplôme de fin de primaire pour les CM2. Les enfants étaient ravis des livres qui leur ont été offerts par la Municipalité.

Kermesse de fin d'année

Pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, les équipes pédagogiques du groupe scolaire, avec le concours de l'Association des Parents d'Élèves, a mis en place, le 1er juillet, une kermesse où les parents étaient conviés. De nombreux jeux étaient proposés : lancer de cerceaux, tir à l'arc, chamboule tout, badminton, tir au but, jeux anciens en bois, parcours de cerceaux, pêche aux canards… De la petite restauration était prévue également. Les enfants accompagnés de leurs parents ont passé un très bon moment, passant d'un stand à l'autre avec l'envie de tous les essayer ! Merci aux services techniques municipaux pour leur aide.

Opération "Nettoyons la Nature"

Les classes de Mme Henneuse et de Mme Druelle, soit 52 élèves, se sont portées volontaires pour participer, pendant une heure, à l'Opération Nettoyons la Nature l'après-midi du 23 septembre. Une fois équipés de chasubles, pinces et sacs poubelle, ils ont commencé à ramasser les déchets laissés aux abords de l'entrée de l'école côté E. Leclerc. En compagnie de Monsieur le Maire, Marc Wattiez, de plusieurs élus (Céline Dumaine, Sylvaine Gérard, Sylvie Devos, Philippe Waelkens et Bernard Lepez) et de 2 enseignants, les enfants se sont attelés à nettoyer le parking attenant au groupe scolaire. Puis un groupe est parti en direction du bois pour nettoyer les abords de la route. Le nombre de déchets récoltés sur une si petite portion de la commune en si peu de temps est impressionnant ! Il y a, certes, eu des efforts faits ces dernières années par les Thiantais pour limiter les déchets sauvages et les services municipaux passent tous les jours dans les rues pour les nettoyer, mais le constat est là. Les déchets sont nombreux sur notre commune et il faut persévérer dans les efforts pour rendre Thiant plus propre et continuer d'éduquer nos enfants à la protection de leur environnement.

Merci à E. Leclerc et au SIAVED pour le matériel fourni (gants, pinces, sacs poubelle, chasubles) et encore félicitations aux élèves qui se sont mobilisés pour cette opération de nettoyage de la nature !

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS DU GROUPE SCOLAIRE ANSART	
École maternelle (121 élèves)	**École élémentaire (205 élèves)**
Directrice : Mme Colin	Directrice : Mme Debernard
Petite section (21 élèves) : Mme Colin, Mme Visse	CP (24 élèves) : Mme Deman
Petite section (22 élèves) : Mme Strobbe	CP / CE1 (22 élèves) : Mme Méreau
Moyenne section (27 élèves): M. Basuyaux	CE1 (24 élèves) : Mme Dordain
Moyenne grande section (25 élèves) : Mme Décaillon	CE1 / CE2 (24 élèves) : Mme Henneuse
Grande section (26 élèves) : Mme Lebègue	CE2 (28 élèves) : Mme Druelle
	CM1 / CM2 (28 élèves) : Mme Dhouailly
	CM1 / CM2 (28 élèves) : Mme Turlot
	CM1 / CM2 (27 élèves) : Mme Debernard, Mme Topolowski

Relais Petite Enfance Intercommunal

Prouvy, Haulchin, Rouvignies, Thiant et La Sentinelle

Un service gratuit pour les familles, leur(s) enfant(s) et les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

Parents ou Futurs parents, vous avez besoin :

- d'informations sur les différents modes d'accueil (collectif et/ou individuel) ;
- d'un accompagnement sur vos droits et devoirs ;
- d'information sur les prestations auxquelles vous avez droit ;
- d'un soutien dans votre fonction d'employeur ;
- d'une orientation vers un service spécifique.

Assistant(e)s maternel(le)s agré(e)s ou futur(e)s candidat(e)s, le RPE vous apporte :

Des informations sur la procédure d'agrément, vos droits et obligations, le contrat de travail, la formation continue, les aides possibles de la CAF, le rôle de la PMI

Mais aussi : une mise en relation avec les parents, le partage de vos expériences, une mise en valeur, des rencontres entre collègues

Pour cela, vous pouvez joindre la responsable du Relais pour toutes informations
les **lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h au 06 37 81 54 58**
(l'accueil physique se fait sur rendez-vous)
ou par **e-mail : ramiprouvy@gmail.com**

Les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont l'accueil, peuvent se rendre aux ateliers d'éveil de 9h à 11h sur les lieux suivants :

Thiant (lundi)
Prouvy (mardi)
Haulchin (mercredi)
La Sentinelle (jeudi)
Rouvignies (vendredi)

Durant ces temps d'éveil, les enfants pourront :

→ Enrichir et éveiller leur curiosité
→ Se préparer en douceur à la collectivité
→ Renforcer leur faculté à gérer leur frustration (partages, limites…)

Spectacle de fin d'année de la Chouette Bleue

École de la chouette bleue
133 rue Jean Jaurès
59224 Thiant
E-mail : contact@lachouettebleue.fr

Les enfants qui fréquentent l'école associative de la Chouette Bleue ont fait leur spectacle sur le thème du cirque assistés par la compagnie Malicet tout au long de l'année. Une belle réussite !

Ce samedi 1er juillet 2022, les élèves de la Chouette bleue, école Montessori ouverte en 2017, ont réalisé leur spectacle de fin d'année sur le thème du cirque. La compagnie Malicet, venue d'Haulchin, est intervenue tout au long de l'année à l'école afin de préparer un spectacle mêlant chant, danse, théâtre et cirque. Ainsi tous les élèves de 3 à 15 ans ont réalisé, ensemble, une belle production tant drôle que créative.

L'école associative de la chouette bleue rassemble différentes pédagogies comme Montessori et Freinet afin de travailler du concret vers l'abstrait.

Les enseignants tendent à aider les enfants à développer leur personnalité unique, leur créativité mais également un lien très fort avec la nature.

Dès la rentrée de Septembre 2022, un atelier Montessori sera ouvert pour les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents.

Une nouvelle association à Thiant

L'Association Citoyenne de Thiant créé le 31 août 2022 a pour but de :

- Développer des actions citoyennes, culturelles, sociales et de loisirs
- Fédérer la population autour de projets collaboratifs
- Favoriser l'intégration citoyenne

Notre bureau est constitué de :

- Présidente : Madame Virginie Larive,
- Vice-Président : Monsieur Laurent Corbier,
- Trésorier : Monsieur Guy Beulens,
- Secrétaire : Madame Charlotte Demasure.

Si vous voulez nous contacter nous restons à l'écoute de vos idées et remarques :
e-mail : acdtbureau@gmail.com | : Association Citoyenne de Thiant

Rentrée de la GVF

La reprise de la Gymnastique Volontaire Féminine s'est faite le 5 septembre. Ces activités sont accessibles à partir de 15 ans et se déroulent à la salle Gustave Ansart (à côté du groupe scolaire).

Voici les horaires des cours pour cette année 2022/2023 :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15h	GYM (Hugues)			
16h				
18h		BODYSCULPT PILATE PILOXING POUND STRONG (Maryline)		RELAXATION STEP FITSTICK (Priscille)
18h15			RENFO CIRCUIT CARDIO (Carole)	
19h	ZUMBA (Gaëlle)			
19h15				
20h				

Tarifs à l'année :

	Thiantais.e	Non Thiantais.e
Adulte	55€	65€
- de 18 ans	25€	35€

Sachez que votre **dossier doit être complet pour être accepté.**

Informations : GVF de Thiant | SMS au 06 76 64 59 32

AJT : Un été à la Maison des Jeunes

Ne pouvant plus prétendre aux ALSH, nos adolescent.e.s peuvent se tourner vers l'AJT et la Maison des Jeunes qui leur propose des activités tout au long de l'année. Focus sur la période estivale.

Quoi de mieux qu'un tournoi pour fédérer les jeunes ? Laurine l'a bien compris et c'est pas moins de 4 tournois qui ont été proposés aux jeunes cet été. L'adresse, la stratégie, la concentration et un peu de chance étaient nécessaires pour ces tournois de billard, de tennis de table, de baby-foot et de pétanque.

Faire une soirée fait vibrer les jeunes, c'est dans ce sens que l'AJT a organisé une soirée Fifa et une autre sur les jeux de société. Si la dextérité de la manette était obligatoire pour la première soirée, la deuxième ne nécessitait que de la bonne humeur et un peu de chance aussi.

Le troisième axe d'activités était les sorties. Elles font le bonheur de tous car elles permettent dépaysement et découverte, loin des parents et avec des copains ! Cet été les jeunes ont eu l'opportunité de faire une sortie MacDonald/piscine à Denain, des activités nautiques à l'étang du Vignoble (paddle, canoë), Lazer Game/Memphis, foudoo à Dunkerque et parc Astérix.

BCT

Les premiers entraînements, après la trêve estivale, ont repris le jeudi 18 août avec l'équipe senior. Afin d'assurer la charge que demande la gestion d'un club de sport, le BCT est à la recherche de bénévoles pour les entrainements, l'arbitrage, faire la table de marquage et donner un coup de main en salle.

Contact : Basket Club de Thiant

RCT

En soutien à Octobre rose, les joueurs du RCT porteront un brassard rose à chaque rencontre.

Brocante du RCT Football

La brocante du RCT faisait son retour le dimanche 11 septembre. Les exposants étaient là et les visiteurs nombreux. Philippe Waelkens, Céline Trachman et Philippe Lancelle les organisateurs, sont contents de cette réussite.

Le soleil était au rendez-vous de ce dimanche 11 septembre. Les visiteurs ont pu flaner au milieu des nombreux exposants. Cette brocante permet aux Thiantais et à ceux qui le veulent, de se faire un peu d'argent en se débarrassant des objets dont ils n'ont plus l'utilité. Et quand il fait beau, c'est d'autant plus agréable ! Le bilan de cette brocante édition 2022 est plus que bon, aux dires de Philippe Waelkens.

Bourse aux livres des Papillons Blancs

Les 23, 24 et 25 septembre dernier, les Papillons Blancs de Denain faisaient leur bourse aux livres à la salle des fêtes. L'occasion de se faire plaisir en faisant une bonne action !

Étalée sur 3 jours, la bourse aux livres des Papillons Blancs de Denain proposait un large choix d'ouvrages. Les romans occupaient une large place, mais les bandes dessinées, les livres d'art, d'architecture, sur la nature ou sur le sport ou encore les magazines étaient eux aussi bien représentés. Il y en avait pour tous les goûts ! Et les Thiantais l'on bien compris. C'est une belle affluence qu'a connu cette édition 2022, le prix dérisoire des livres participant sûrement à ce succès.

Portrait de l'AAPPMA La Truite « Thiant – Monchaux »

L'association existe depuis le 5 mars 1950. Elle a été successivement présidée par : Emile Grenier, Lucien Grenier, Marc Wattiez, Jean-Marie Brassely (durant 23 ans, médaille d'honneur de l'Assemblée nationale), Jean-Luc Coquelet et depuis 2018 par Xavier Sénéchal.

Chaque année, les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche sont déterminés par la Fédération. L'association rempoissonne à chaque saison.

L'association organise différents événements tout au long de l'année :

- 2 parties de pêche : le 14 juillet et le 1er dimanche de septembre (ou le 2ème selon les années)
- La fête de la pêche le 1er dimanche de juin (ouvert à tous, participation de 5€)

A titre indicatif, pour la saison 2022, les adhésions étaient de :

- 121,50€ (+ de 18 ans)
- 61,50€ (12 à 17 ans)
- 6€ (- de 12 ans)
- 35€ (femmes)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Xavier Sénéchal au **06 14 88 14 88** ou Julien Tison au **07 88 10 65 92**

Forum des Associations

Le 17 septembre dernier s'est tenu le Forum des Associations Thiantaises organisé par l'OSAT en la salle Delaune. 17 associations présentes, un bassin de pêche à la truite, des véhicules militaires et des démonstrations.

AAPPMA La Truite Thiant Monchaux

AJT (Association de la Jeunesse Thiantaise)

Association Citoyenne de Thiant

BCT (Basket Club de Thiant)

CAIT (Club d'Aéromodélisme Indoor de Thiant)

Volley Ball de Thiant

GVF (Gymnastique Volontaire Féminine)

VMT (Véhicules Militaires Thiantais)

Harmonie Municipale

RCT Loisirs

Histoire Locale

RCT Football

Le forum des associations s'est tenu dans la salle Delaune le samedi 17 septembre à partir de 10h. Organisé par l'OSAT, c'était l'occasion de prendre contact avec notre tissu associatif Thiantais. Maire par intérim, Stéphanie Wattiez a rappelé, dans son discours, l'importance des associations et Michel Hennaut, président l'OSAT, a salué l'investissement des personnes bénévoles des associations.

Sur les 22 associations que compte l'OSAT, 16 étaient présentes : AAPPMA La Truite Thiant Monchaux, l'Association Citoyenne de Thiant, AJT (jeunesse Thiantaise), BCT (basket), CAIT (aéromodélisme indoor), Don du sang, GVF (gymnastique volontaire féminine), Harmonie Municipale, Histoire Locale, Jardiniers de Thiant, Randonneurs, RCT Foot Loisirs, RCT Football, VMT (véhicules militaires Thiantais), Volley, Yoga. L'association des Papillons Blancs de Denain était invitée afin de faire leur traditionnelle collecte.

300 invitations à venir pêcher une truite dans un bassin spécialement mis pour l'occasion avaient été distribuées aux enfants, seuls 100 d'entre eux se sont présentés.

Si quelques personnes se sont présentées dans la matinée, l'après-midi n'a vu le passage que de personnes déjà investies dans les associations présentes. Dommage que le forum n'ait pas plus mobilisé les Thiantais. Notre tissu associatif n'a pourtant pas à rougir. Sport, culture, santé, caritatif sont des thèmes universels qui concernent tout un chacun.

Gageons que la prochaine édition remporte plus de succès !

Les Jardiniers de Thiant

Les Randonneurs de Thiant

Les Papillons Blancs

Yoga

VMT : la libération de Thiant

C'est maintenant une tradition, la Libération de Thiant est fêtée par les VMT avec un camp militaire et des expositions en lien avec la deuxième guerre mondiale. L'édition 2022 s'est tenue le week-end des 27 et 28 août.

La chaleur était un peu moins présente en ce dernier week-end d'août pour le camp militaire de l'association des Véhicules Militaires Thiantais à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Thiant. La reconstitution du camp militaire américain et civil de la seconde guerre mondiale est toujours aussi dépaysante. On se retrouve plongé dans l'univers de l'époque à un point tel qu'on se sent étrange habillé avec des vêtements actuels…

L'exposition des véhicules militaires n'est pas la seule attraction. Celle sur « La Résistance » par le Comité ANACR nous permet de mieux comprendre comment les gens ont résisté aux Allemands et à quel prix ! L'aéromodélisme, avec ces dizaines de modèles réduits d'avion d'une fidélité confondante, nous donne à voir certains d'entre eux en vol. On peut se rendre compte des possibilités offertes par ces répliques miniatures. Nouveauté cette année, la présence du club Tank Wolf et ces modèles réduits de chars. Ils permettent d'être aux commandes de ces blindés et de jouer à la guerre de manière très réaliste ! Autre nouveauté, une structure gonflable au design militaire pour que les enfants ne soient pas en reste. Et sur le terrain de foot, le stand d'Airsoft toujours aussi attractif.

Le samedi, le convoi de véhicules militaires et d'époque s'est baladé dans la campagne thiantaise emmenant quelques élus et Thiantais ayant réservé leur place. L'après-midi, la reconstitution de combats de chars en modèles réduits, nous a donné un aperçu de la violence de ces combats. La soirée était consacrée aux années 40 avec l'orchestre HSO (Happy Swing Orchestra) qui nous a fait une prestation de qualité. Le public était peu nombreux mais il a su apprécier la musique produite par l'orchestre.

Le dimanche matin, la commémoration de la Libération de Thiant était précédée du défilé des véhicules civils et militaires. Les discours suivis du dépôt de gerbes sur la stèle des Américains étaient ponctués d'interventions musicales par l'Harmonie Municipale qui a emmené la délégation jusqu'au camp militaire pour le vin d'honneur offert par la Municipalité. La musique s'est invitée sur le camp avec la prestation de Nut's Duo Acoustique accompagné des Valentines Zazous et celle des cornemuses du Northern Pipe Band.

Une friterie était présente sur place pour assurer la restauration.

Cette manifestation a permis d'accueillir un public nombreux et d'animer notre commune tout le week-end. La Municipalité remercie tous ceux et toutes celles qui ont contribué à sa réussite.

Fête des accueils de loisirs

Comme d'habitude, l'OSAT s'est associée à l'événement pour proposer plus qu'un spectacle de danse aux Thiantais présents sur le territoire de la commune en cette fin juillet. Structures gonflables, kermesse, restauration, buvette… Tout était réuni pour un excellent moment de convivialité avec les enfants.

Le samedi 23 juillet, des structures gonflables étaient installées sur la pelouse du stade et une kermesse battait son plein dans la salle Delaune. Les enfants pouvaient également se régaler de barbe à papa ou de granité. Dès 19h, à la salle de l'Enfance, une restauration était proposée avant le grand bal populaire de 20h. Les convives avaient le choix entre différents plats accompagnés de frites avant de brûler toutes ces calories sur le dancefloor. Le grand bal populaire a réuni les Thiantais de toutes générations pour danser sur de la musique variée.

Le lendemain après-midi, les différents groupes de l'accueil de juillet ont présenté leurs danses sur la scène montée par les services techniques municipaux sur le plateau de la salle de l'Enfance. La vente d'enveloppes et la buvette ont connu un beau succès, surtout avec la chaleur de cet été caniculaire ! Cette fête de fin de centre a été une réussite, les activités proposées étaient de qualité et les enfants ont donné à leurs parents des moments de danse inoubliables.

Les judokas.ates Thiantais.es champions.nes de France

Évoluant au sein du Club de Judo de Prouvy, nos Thiantais et Thiantaises se distinguent aux Championnats de France FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

Poussines : 1ère Lalie Lefebvre (10 ans), 3ème Maryline Ledrole (9 ans)

Benjamines : 1ère Lola Pluchard (12 ans)

Benjamins : 3ème Thibault Therry (11 ans)

Cadettes : 2ème Clara Pluchard (15 ans)

René Repaire

Transcription de l'interview du 19 mai 2010 réalisée par Michel Haussy.

Interviewé par Michel Haussy en 2010, René Repaire nous livre ses souvenirs de la Seconde Guerre Mondiale et son parcours professionnel.

Né en 1920, il a 19 ans lorsque la guerre éclate. Il travaille à la Boulonnerie depuis 1 an, après avoir suivi une formation de comptable au lycée de Denain. A cette période, il pensait surtout au travail et à prendre du bon temps le dimanche (sortir au Select à Denain, par exemple), mais pas à la guerre qu'il voyait arriver avec ses camardes.

En 1940, c'est la mobilisation générale. Il appartient à la classe 40, mais ne fait pas partie des appelés. Thiant est évacuée. Les Thiantais.es s'entassent sur des chariots tirés par des chevaux. La famille Repaire prend la direction du Cambrésis. Arrivés aux abords de Cambrai, un officier allemand leur demande de se dépêcher de passer le pont car il va être détruit. Il se pressent donc de le passer et ils apprendront par la suite que le pont n'a jamais sauté car il servait trop au transport des véhicules militaires allemands (Panzer, auto-mitrailleuses…) et aux troupes. René Repaire se souvient de soldats allemands, en uniforme noir avec une tête de mort sur leur képi, entrer dans Cambrai. Il s'agit des SS-Totenkopf chargés de la gestion des camps de concentration, connus pour leur brutalité.

Ils fuient alors à vélo en direction d'Avesnes-les-Aubert où des amis peuvent les héberger. Après une quinzaine de jours, le climat s'étant apaisé, ils se rendent à Thiant pour prendre connaissance de la situation du village. Sur le chemin, ils rencontrent un bataillon français perdu dans la campagne. René donne une carte du secteur qu'il possédait à l'officier responsable du bataillon afin que celui-ci oriente convenablement son bataillon. Malgré tout, ce bataillon se fera prendre par les Allemands et ils seront tous faits prisonniers.

La situation sur Thiant est plutôt bonne. Le maire communiste, Edmond Cacheux, aide les gens à passer de l'autre côté de l'Escaut en barque, le pont ayant été détruit par les Allemands en 1940. Fait remarquable en cette période sombre, Edmond Cacheux n'a jamais été dénoncé. D'ailleurs, Thiant est une des rares villes à ne pas avoir subi de représailles de la part des Allemands car les Thiantais.es sont toujours resté.e.s muets.tes sur les activités des uns.es et des autres. Pas une dénonciation n'est venue de Thiant !

Ils repartent par la route d'Haspres, peu fréquentée à l'époque. Ils tombent sur des side-cars allemands victimes d'une attaque. Un soldat allemand leur demande de l'aide. Il tient ses tripes dans les mains. Ils décident de lui porter assistance. Ces soldats allemands ont été la cible des tirailleurs sénégalais qui après les avoir mitraillés, sont allés les achever en leur faisant Harakiri. Finalement, aucun ne survivra. Au pont d'Haspres, ils sont arrêtés, mis au mur prêts à être fusillés. Casimir Dubois, parlant le flamand, parlemente avec les soldats allemands et ils sont relâchés.

En 1940, le comptable de la boulonnerie ayant été fait prisonnier, René Repaire le remplace. Le champ d'aviation de Prouvy ayant été bombardé à de nombreuses reprises en 1944 par l'aviation anglaise, les hommes de la boulonnerie sont réquisitionnés pour aller y reboucher les trous. Les alertes quasi incessantes ne leur permettent pas d'en reboucher beaucoup ! Ils toucheront tout de même un double salaire : celui de la boulonnerie et celui des Allemands pour le rebouchage des trous.

En septembre 1944, chaque accès à Thiant est surveillé par un volontaire afin de prévenir les Américains venus les libérer de la présence d'Allemands dans le village. Seule la route d'Haspres, uniquement utilisée par les agriculteurs, n'est pas surveillée. Malheureusement, c'est cette route que les Américains emprunteront, se retrouvant face au contingent allemand à la bascule de Thiant et se faisant abattre comme des lapins. Thiant est tout de même libérée et commémore encore aujourd'hui cette terrible mésaventure vécue par les soldats américains.

La vie reprend son cours à Thiant et René Repaire devient chef du personnel puis, après avoir suivi les cours d'administration des affaires à l'Université Catholique de Lille, il est nommé directeur de l'usine en 1959. Il gère alors 450 personnes. En 1974, il démissionne pour devenir délégué des entreprises pour l'emploi dans le Hainaut-Cambrésis. Durant son directoire, il n'y aura eu qu'une seule grève, celle de mai 1968. Proche des ouvriers, les connaissant personnellement tous ou presque, il était à leur écoute, conservant ainsi un climat familial au sein de l'usine.

René Repaire prend sa retraite à la fin des années 70. Il profite de sa retraite avec sa femme qui meurt en 1995. Il nous quittera à l'âge honorable de 99 ans le 17 septembre 2019.

École de Danse

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Les cours ont repris. Valérie Dardinier, la directrice de l'école, sera secondée cette année par Caty Carlier.

Lundi	Pointes (+ de 13 ans)	18h45 - 20h
Mercredi	Éveil	10h15 - 11h
	Initiation classique	11h - 12h
	Moderne Jazz (+ de 9 ans)	13h30 - 14h30
	Classique (+ de 9 ans)	14h30 - 16h
	Classique (+ de 13 ans)	16h - 18h30

L'Harmonie Municipale

Harmonie Municipale de THIANT

Les prestations ont repris, avec le défilé de la Libération de Thiant puis avec le concert de ducasse.

C'est toujours avec une certaine émotion que l'Harmonie de Thiant participe au défilé de la Libération de Thiant en compagnie des Véhicules Militaires Thiantais, de personnalités de la dernière grande guerre et d'élus. Les morceaux interprétés à cette occasion sont des marches militaires pour l'essentiel.

Le concert de ducasse nous montre un tout autre visage de l'Harmonie. En effet, les morceaux y sont plus joyeux et entraînants. L'exercice est complètement différent du défilé. Les musiciens jouent assis ce qui leur permet d'exécuter des pièces musicales plus complexes qu'en défilé. Une fois encore, Pascal Cagneaux a proposé un programme varié et actuel qui a ravi l'auditoire.

Prochain concert : premier week-end de décembre à l'occasion du Téléthon. Il y aura de la cornemuse en nombre, mais chut, vous n'avez rien lu !

École de Musique

La rentrée de l'école de musique s'est faite en cette fin septembre. Les musiciens en herbe l'attendaient avec impatience ! L'équipe pédagogique a profité du mois de septembre pour présenter aux enfants du groupe scolaire Ansart les différents instruments enseignés.

Directrice : Sandrine Le Mercier

Flûte : Sandrine Le Mercier

Clarinette : Pascal Cagneaux

Trompette : Raphaël Tritsch

Formation musicale : Mélanie Fosse

Saxophone : Jérôme Janura

Batterie : Adrien Gil

LES NOMS DE NOS RUES ET ÉDIFICES

QUI SUIS-JE ?

Nous fêterons le centenaire de sa naissance le 5 mars prochain. Né dans la cité du « Pile » à Roubaix dans une famille ouvrière, il obtient son certificat d'études primaires à 12 ans et commence à travailler l'année suivante dans une fabrique de tapis. Il adhère à la CGT la même année. En 1937, il assiste à ses premières réunions politiques et en 1938 à l'échec de la grève de novembre de l'usine sidérurgiste CIMA-Wallut dans laquelle il travaille en compagnie de son père, cadre moyen. La guerre éclate en 1939. Il échappe au STO (Service du Travail Obligatoire) instauré par les Allemands grâce à l'aide de sa famille et de résistants communistes. A la libération, il réintègre l'usine, adhère à nouveau à la CGT en 1947 et devient secrétaire de sa cellule d'entreprise ainsi que délégué d'atelier. Inscrit au PCF dès 1945, il est remarqué par Louis Manguine alors à la tête de l'union départementale CGT du Nord. Avec le soutien d'Ambroise Croizat, il devient secrétaire de l'union des syndicats CGT des travailleurs de la métallurgie (USTM) du Nord et du Pas-de-Calais en 1951. Cinq ans plus tard, il est élu aux élections législatives dans la circonscription de Lille-Roubaix-Tourcoing. Suit une période difficile pour le parti avec la guerre d'Algérie, le passage à la Cinquième République et l'échec aux législatives de 1958, de 1962 et de 1967. En 1964, il est nommé membre titulaire du bureau politique. Candidat victorieux aux législatives de 1973 dans la 20ème circonscription (Denain) en remplacement de Henri Fievez, il est nommé, la même année, au premier conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et représentant à l'Assemblée des communautés européennes. En 1977, Alain Bocquet le remplace à la tête de la fédération du Nord et il devient conseiller municipal à Denain. Réélu en 1978 puis en 1981 dans la circonscription de Denain, il renonce à son mandat européen et l'année suivante à la direction politique du journal Liberté. Il sera réélu en 1986 et en 1988 malgré sa maladie. Homme populaire et modeste, ouvert au dialogue et à l'écoute de tous, n'admettant ni l'injustice ni l'inégalité, il soutient les ouvriers d'Usinor et se bat contre la désindustrialisation du Valenciennois. Proche de la population, Thiant le vit, à plusieurs reprises, participer et s'intéresser à des événements au sein du village. La maladie l'emportera le 20 septembre 1990.

↳ Réponse page 25

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut

informations

LA LETTRE #10 - OCTOBRE 2022

Octobre Rose : le cancer du sein, parlons-en !

Octobre rose est le mois d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie. Détecté tôt, il guérit dans 90% des cas.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie !
Simple et 100% remboursé par l'assurance maladie, il a pour objectif de diminuer le nombre de décès lié à cette maladie. Il concerne toutes les femmes entre 50 et 74 ans, sans symptômes et n'ayant pas de facteurs de risque particuliers de cancer du sein, autre que leur âge.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, tous les 2 ans, vous recevez un courrier d'invitation pour effectuer une mammographie de dépistage.

Par ailleurs, toute au long de la vie, dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an.

Pour en savoir plus sur le cancer du sein, son traitement et le dépistage, suivez ce lien :
www.ameli.fr/hainaut/assure/sante/themes/cancer-sein

Les évènements pour participer à ce grand mouvement de sensibilisation sont multiples : courses caritatives, ateliers et conférences. Vous pouvez également obtenir dans l'un des accueils de l'Assurance Maladie un ruban rose pour soutenir cette cause.

Je m'informe durant Octobre Rose mais j'y pense toute l'année !

METTEZ VOS INFORMATIONS À JOUR EN QUELQUES CLICS

Vous avez déménagé ? Changé de nom, de numéro de téléphone ou de banque ?
Vous souhaitez régler rapidement vos démarches administratives ?

Gagnez du temps avec votre compte ameli : dans la rubrique « **Mes informations** », mettez à jour vos coordonnées en quelques clics, pour être bien remboursé de vos frais de santé.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur **ameli.fr** !
Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr

©Nattakorn - www.stock.adobe.com

3646 Service gratuit + prix appel

ameli.fr

Agir avec les Thiantais

Françoise Bar-Desespringalle

Sylvain Lefebvre

Jean-Michel Harbonnier

Jimmy Laurent

Nous sommes à votre écoute

Avant-propos : nous tenons à vous informer que, à chaque parution, nous devons donner notre article en mairie ; ce qui donne, à la majorité en place, un droit de réponse avant même que vous l'ayez lu.

Chères Thiantaises, chers Thiantais, nous avons assisté ce 18 septembre à une nouvelle version du jeu des chaises musicales pour l'élection du nouveau maire. On tourne un peu, on prend les mêmes et on recommence ! L'ennui, avec ce jeu, c'est qu'on risque de tourner en rond.

De notre côté, nous restons mobilisés sur les questions énergétiques qui nous inquiètent depuis la mise en place du dernier budget communal en avril dernier. La majorité n'a apporté aucune solution excepté le renouvellement obligatoire du contrat de chauffage des bâtiments publics. Nous avons été stupéfaits de découvrir que la commune ne connaît pas le détail de sa facture énergétique pour ses bâtiments publics. Pourtant chacun d'entre nous sait combien il est coûteux de se chauffer ! Nous avons demandé expressément de définir un plan d'actions pour limiter une facture exorbitante.

Nous avons reçu copie, récemment, d'un courrier anonyme émanant d'« un habitant de Thiant ». Cette lettre dénonce le stationnement gênant voire interdit, la circulation de poids-lourds rue H. Barbusse et la vitesse excessive rue J. Jaurès… Elle souligne le gaspillage énergétique de l'éclairage municipal la nuit.

Toutes ces remarques, nous les avons faites depuis longtemps dans les conseils municipaux, et ceci haut et clair.

Nous félicitons la création d'une nouvelle association nommée « Association Citoyenne de Thiant » qui mettra en valeur les futures actions citoyennes pour faire vivre le village. Nous lui souhaitons de belles réalisations comme toutes celles que nous avons rencontrées lors du forum des associations.

Nous présentons à M. le maire et à sa nouvelle (ancienne) équipe tous nos vœux de réussites et continuerons à soutenir les projets que nous pensons bénéfiques pour tous les Thiantais. Rendez-vous sur notre site Facebook

https://www.facebook.com/agiraveclesthiantais/

Mail : agiraveclesthiantais@gmail.com | Facebook : https://www.facebook.com/agiraveclesthiantais/

Calendrier des pompiers

Chaque année les sapeurs-pompiers passent vendre leur calendrier et vous êtes nombreux à leur faire bon accueil. Mais attention aux arnaques ! Chaque sapeur-pompier possède une carte d'appartenance à l'union départementale des sapeurs-pompiers du Nord. N'hésitez pas à leur demander et soyez sûr d'avoir à faire avec un vrai sapeur-pompier !

Image par José Alfredo Velázquez de Pixabay

QUI SUIS-JE ?

Réponse : Gustave Ansart (1923 - 1990). C'est le groupe scolaire inauguré en mai 1991 qui porte son nom.

AGENDA

Novembre

Lundi 7
Réunion d'information sur le séjour à la neige des CM2
Salle des Fêtes - 18h30

Vendredi 11
Armistice 1914 - 1918
Cortège, défilé, vin d'honneur
Départ de la ferme Jourdan, arrivée Place de la République,
puis Salle des Fêtes

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20
Marché de noël
Vendredi : 16h - 20h
Samedi : 15h - 21h
Dimanche : 11h - 17h
Salle des fêtes

Décembre

Vendredi 2 et samedi 3
Téléthon
Salle des Fêtes

Samedi 3
Concert de Sainte Cécile
Vin d'honneur
Salle des Fêtes - 18h

Jeudi 8
Chants de Noël des maternelles
Salle des Fêtes

Vendredi 9
Distribution du colis des aînés
Salle de l'enfance

Jeudi 15
Noël des nourissons
Salle de l'enfance

Vendredi 16
Noël des écoles
Salle des Fêtes

Samedi 31
Saint Sylvestre du Volley-ball
Salle des Fêtes

AGENDA

Naissances

Naïla, Khadija, Marie-Louise Salim
née le 19 juin 2022

Victoire, Viviane, Irène Dehon Camus
née le 25 juillet 2022

Noah, Claude, Jean Liénard
né le 1er août 2022

Louison, Camille, Constant Leroy
né le 19 août 2022

Rose, Eliane, Aurélie, Marie Wagret
née le 26 août 2022

Ariette, Elodie, Ludivine Joron
née le 29 août 2022

Décès

Renée, Marie Barbieux née Gustin
décédée le 3 juillet 2022

Gustavine, Ernestine Briffaut née Varlez
décédée le 8 juillet 2022

Christiane, Eugénie Druesne née Deschemaecker
décédée le 12 juillet 2022

Marie-Louise Bordeyne-Boucly née Crombez
décédée le19 août 2022

Mariages

Nathalie, Mauricette Grattepanche et Frédéric, Paul, André Napierala
le 16 juillet 2022

Jasmine Tamaloult et Mohamed Keita
le 23 juillet 2022

Mathilda Patigny et Yohan, Joël Dusautois
le 20 août 2022

Rappel des dates d'inscription

Colis des aînés
(distribution le 9 décembre salle de l'enfance) :
Inscriptions jusqu'au **5 novembre** (coupon à remettre en mairie)

ALSH :
- Vacances d'hiver (du 13 au 24 février) : inscriptions du **9 au 13 janvier**
- Vacances de printemps (du 11 au 21 avril) : inscriptions du **13 au 17 mars**
- Vacances d'été (du 10 au 28 juillet) : inscriptions du **3 au 14 avril**

Bibliothèque

La bibliothèque a rouvert ses portes le mardi 4 octobre.

Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00
	13h30 - 17h00
Jeudi	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 18h30

THIANT

Avec 2 999 habitants au 1er janvier 2022, Thiant est la 172ème commune la plus peuplée du département (sur 648 communes). Sa population est plus âgée que la moyenne du département et on y compte moins de familles avec enfants parmi les ménages.

A noter : alors que la population a tendance à vieillir à l'échelle nationale, ce n'est pas le cas pour Thiant. L'évolution du nombre de 75 ans et + entre 2009 et 2019 étant à la baisse (-9%).

Revenu moyen

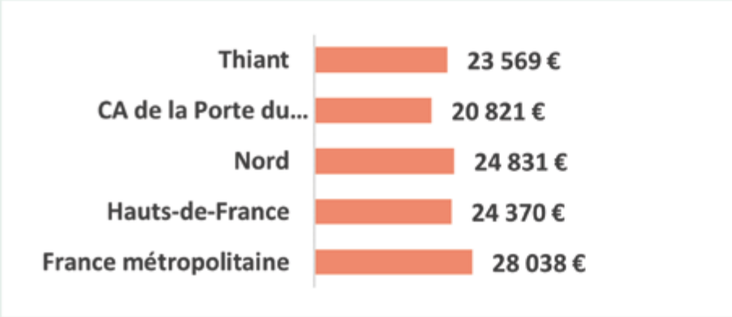

Source : DGFIP, 2021

CA de la Porte du Hainaut

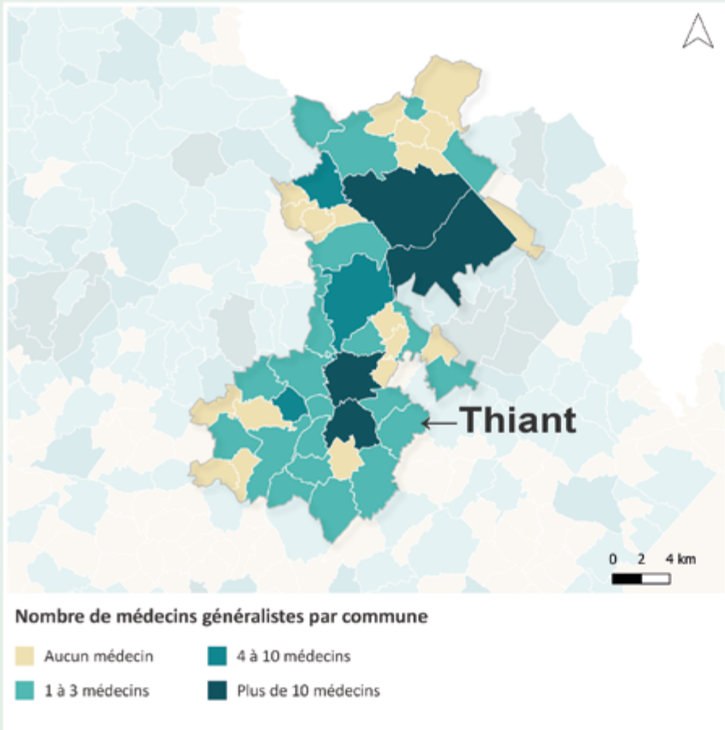

Source : INSEE PBE, 2021

550

Le nombre de familles avec enfants, dont 145 monoparentales

613

Le nombre de 60 ans et plus, soit 20% de la population Thiantais

58%

Le pourcentage de résidences principales ayant plus de 4 pièces contre 45% sur le département

Ces indicateurs sont extraits de l'outil Profil Croisé.
Plus d'informations sur www.ithea-conseil.fr ou en joignant Nicolas Chaillou à l'adresse nicolas.chaillou@ithea-conseil.fr

Les Commissions Municipales

Elles sont présidées par Marc WATTIEZ. Les adjoints.es et conseillères déléguées en sont membres de droit.

FINANCES	
Vice-Présidente	Stéphanie WATTIEZ
Membres	Céline TRACHMAN, Jean-Claude BAH, Jean-Marie LECERF, Sylvain LEFEBVRE
TRAVAUX, URBANISME, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT	
Vice-Président	Philippe WAELKENS
Membres	Jérôme CARLIER, Bernard LEPEZ, Jean-Marie LECERF, Bernard MALAQUIN, Céline TRACHMAN, Sylvie NICOLAS, Jimmy LAURENT
FÊTES ET CÉRÉMONIES	
Vice-Président	Cédric DUQUESNOY
Membres	Jérôme CARLIER, Céline TRACHMAN, Sylvie NICOLAS, Bernard MALAQUIN, Bernard LEPEZ, Jean-Michel HARBONNIER
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	
Vice-Président	Michel HENNAUT
Membres	Céline TRACHMAN, Jérôme CARLIER, Jean-Michel HARBONNIER
LOGEMENT, AFFAIRES SOCIALES ET CCAS	
Vice-Présidente	Raymonde BOHERE
Membres	Jean-Claude BAH, Armelle BOURLET, Sylvie NICOLAS, Jean-Michel HARBONNIER
CULTURE ET CITOYENNETÉ	
Vice-Présidente	Céline DUMAINE
Membres	Céline TRACHMAN, Sylvie NICOLAS, Sylvain LEFEBVRE
ÉDUCATION, JEUNESSE, ALSH	
Vice-Présidente	Sylvie DEVOS
Membres	Armelle BOURLET, Céline TRACHMAN, Françoise BAR-DESESPRINGALLE
INFORMATION ET COMMUNICATION	
Vice-Présidente	Sylvaine GERARD
Membres	Céline TRACHMAN, Françoise BAR-DESESPRINGALLE
SOLIDARITÉS	
Vice-Présidente	Martine PREVOST
Membres	Armelle BOURLET, Sylvie NICOLAS, Françoise BAR-DESESPRINGALLE

Les EPCI et Syndicats Intercommunaux (propositions soumises à validation des instances concernées)

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)			
Président	Marc WATTIEZ		
Titulaires	Philippe WAELKENS, Bernard MALAQUIN, Sylvain LEFEBVRE	Suppléants	Raymonde BOHERE, Jean-Marie LECERF, Jean-Michel HARBONNIER
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)			
Président	Marc WATTIEZ		
Membres élus	Raymonde BOHERE, Martine PREVOST, Armelle BOURLET, Céline DUMAINE, Stéphanie WATTIEZ, Françoise BAR-DESESPRINGALLE		
OFFICE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS DE THIANT (OSAT)			
Conseillers municipaux élus	Michel HENNAUT, Céline DUMAINE, Sylvaine GERARD, Philippe WAELKENS, Cédric DUQUESNOY		
COMITÉ DES ÂGES DU PAYS TRITHOIS			
1ère déléguée titulaire	Raymonde BOHERE	1ère déléguée suppléante	Stéphanie WATTIEZ
2ème déléguée titulaire	Martine PREVOST	2ème déléguée suppléante	Céline DUMAINE
SIDEGAV			
1er délégué titulaire	Cédric DUQUESNOY	1er délégué suppléant	Michel HENNAUT
2ème déléguée titulaire	Sylvaine GERARD		
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE THIANT			
1ère déléguée titulaire	Céline DUMAINE	1ère déléguée suppléante	Raymonde BOHERE
2ème déléguée titulaire	Sylvaine GERARD	2ème déléguée suppléante	Stéphanie WATTIEZ
ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT			
1er délégué titulaire	Philippe WAELKENS	1er délégué suppléant	Marc WATTIEZ
Agriculteurs représentants la commune	Bruno BOTTIN	Agriculteurs représentants la Chambre d'Agriculture	Alain DUPONT
	Maurice WASHEUL		Grégory NOCQS
CAPH			
1ère déléguée titulaire	Stéphanie WATTIEZ	1er délégué suppléant	Cédric DUQUESNOY
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SELLE			
1er délégué titulaire	Marc WATTIEZ	1er délégué suppléant	Philippe WAELKENS